

1^{ère} assemblée de l' « Association de soutien au télési »

du 24 novembre 2017

Liste des présent-e-s des excusé-e-s

Membres présent-e-s :

Berberat Jean-Louis, Commune Les Genevez (repr. p/Jean-Claude Rossinelli), Ecoeur Jean-Daniel, FC La Courtine (repr. p/Christophe Voirol), Hulmann Sabine, Mouche Alexandre & Jasmine, Negri Laure, Negri Thierry, Oberli Daniel jr, Pala Martine & Renato, Pala Noémie, Rebetez Alain, Rebetez Clément, Rebetez Jean-Marc, Rossinelli Nelly & Jean-Claude, Schneider Raymond & Sonia, Ski-Club Les Agaces (repr. p/Thierry Negri), Voirol Catherine, Voirol Christophe

Invité-e-s :

Fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat

Excusé-e-s :

Aouine Karim, Bovay SA Brahier Agnès, Cattin-Voirol Rachel, Chaignat Olivier, Commune de Saulcy, Ecoeur Gabrielle, Ecoeur Laurence, Editions D+P SA, Gogniat Monique, Gogniat Nicolas, Humair Laurent, Humair Patricia & Philippe, Jallon Yvone, Linder Fiorella, Lovis Francis, Lovis SA, Mauron Dominique, Miserez Lovis Laure, Miserez Mariette, La Mobilière, Negri Cédric, Pala Aurélie, Rebetez Albert, Rebetez Daniel, Sanglard Marlyse, Ski-club P'tit Val, Sté de gymn. Les Genevez

Présidence : Laure Negri

Rédaction du PV : Catherine Voirol

1. Ouverture et nomination de deux scrutateurs-trices

Alexandre & Renato sont nommés scrutateurs.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée constitutive du 2 décembre 2016

Le procès-verbal de l'assemblée constitutive (accessible sur le site de la société) est accepté avec remerciements à son auteur.

3. Présentation et approbation des comptes 16-17, du rapport de l'organe de contrôle et décharge à l'Administration

Laure Negri cède la parole à M. Olivier Godat représentant la Fiduciaire Révi Ajoie Sàrl (pour d'autres précisions, se référer au rapport complet annexé de la comptable) pour la présentation des comptes. Celui-ci mentionne que :

- Cpte résultat : chiffre d'affaires brut buvette : CHF 40'518.90 ; Produits fêtes : CHF 8'104.45 pour un chiffre d'affaire brut total de CHF 48'623.35 / Les charges de marchandises total (exploitation buvette et charges fêtes) se montent à CHF 23'540.10 ce qui résulte un bénéfice brut de CHF 25'083.25 ! A ceci s'ajoute les charges de personnel (CHF 4'192.35), les honoraires fiduciaire (CHF 400.00) ainsi que les frais bancaires (CHF 3.05). Le bénéfice reversé à la Société Coopérative du Télési des Genevez se monte à CHF 20'300.00 ce qui résulte un **bénéfice net de l'exercice à CHF 187.35**

4. Nomination de l'organe de contrôle

La présidente propose la reconduite de l'organe de contrôle qui est acceptée à l'unanimité.

5. Divers et imprévus

Le seul soucis est la vitesse de débit à la buvette afin d'améliorer les temps d'attentes ! On s'est amélioré mais il faut reconnaître que ce soucis est le même pour toutes les buvettes.

Thierry Negri nous signale que le ski-club Les Agaces a loué la buvette pour sa traditionnelle soirée « brisolée », mais qu'il n'y avait aucun matériel (louches, spatules, etc) ce qui est vraiment gênant. Il nous dit qu'il faudrait peut-être faire un inventaire à la prise de la buvette ainsi qu'au retour des clefs afin que les personnes qui louent la buvette ne soient pas embêtées. Martine explique qu'il n'y a plus de matériel à dispo, car on se le fait voler. Cette question sera rediscutée au comité !

Comme il n'y a plus de remarques, Catherine demande la parole afin d'adresser ses remerciements à Laure au nom du comité pour tout le travail accompli et son engagement envers le comité et les 2 sociétés.

Laure termine en remerciant encore une fois bénévoles, membres du comité et toute l'assemblée !!!

La 1^{ère} assemblée de l'Association de soutien au télési est clôturée à 20h25